

Procès-Verbal de réunion Conseil Syndical du mardi 02 octobre 2018

Date de convocation : 18/09/2018	L'an deux mil dix-huit, le mardi deux octobre, le Syndicat de la Vallée du Haut Giffre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur MOGENIER Guillaume, Vice-président. Présents : BARGAIN Claude, DAVERGNE Xavier, DENAMBRIDE François-Marie, DORANGE-PATTORET Claude, MOGENIER Guillaume, ROUGE Laurent, TRONCHET Laurent Secrétaire de séance : DENAMBRIDE François-Marie
Lieu de la réunion : Ancienne Poste - Les Hottes Est - 74440 Verchaix	
Nombre de membres en exercice : 8	
Nombre de membres présents : 7	
Nombre de votes exprimés : 7	

1. NOUVELLE ELECTION DU PRESIDENT

Suite à la démission de 6 conseillers municipaux, la commune de Morillon a procédé à des élections partielles complémentaires.

Un nouveau délégué titulaire a été désigné, en remplacement de M. Xavier CHASSANG actuel Président du SIVHG, pour représenter la commune au sein de notre syndicat.

Les délégués titulaires de la commune de Morillon désignés sont :

- M. Laurent TRONCHET
- M. Claude DORANGE-PATTORET

et les délégués suppléants :

- M. Robert DENERIAZ
- M. Alain DENERIAZ

Suite à ces élections partielles complémentaires et à la désignation d'un nouveau délégué, il y a lieu de procéder à une nouvelle élection du Président.

Sous la présidence de M Guillaume MOGENIER, Vice-président, il est procédé à l'élection du Président. Chaque délégué a pris part au vote :

Nombre de votants : 7

Nombre de votes exprimés en faveur de M. Claude BARGAIN : 7

- *M Claude BARGAIN est élu Président à l'unanimité et est immédiatement installé*

2. QUESTIONS DIVERSES

- REMERCIEMENTS

Monsieur le Président remercie l'assemblée pour cette nomination. Il tient à saluer son prédécesseur, Xavier Chassang, pour la qualité de sa présidence et du travail réalisé.

- APPROBATION DU PRECEDENT PV

Monsieur le Président demande à l'assemblée si des remarques sont à apporter concernant le dernier compte-rendu de réunion. Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal de la réunion du 31 juillet 2018 est approuvé à l'unanimité.

- RENOUELEMENT CONVENTION DE LA MEDECINE PREVENTIVE AVEC LE CDG74

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'il est nécessaire de renouveler la convention d'adhésion au service de médecine de prévention.

Monsieur le Président donne lecture à l'assemblée des modalités de cette dernière.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, à l'unanimité :

- *valide le renouvellement de la convention d'adhésion*
- *autorise le Président à signer tout document relatif à cet effet*

La séance est levée à 19h30.

Le Président, Claude BARGAIN

